RÈGLEMENT DE JEU

SALON ART Shopping la Baule - 31 mai 2 juin 2019

SPL ATLANTIA - PALAIS DES CONGRÈS DE LA BAULE

La société organisatrice Gem art , dont le siège social est basé au 15 rue de l'abbé Grégoire 75006 paris- RCS Paris 493 334 742n, organise un jeu gratuit **le 31 mai 2019** dans le cadre du **Salon Art Shopping** qui se tiendra au Palais des Congrès Atlantia de La Baule du 31 mai au 2 juin 2019.

Article 1 |

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de la société organisatrice et des membres de son conseil d'administration et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

Le tirage au sort sera effectué le 31 mai 2019 à 19h par l'oganisateur du jeu entre les 200 premiers bulletins qui auront éte déposés sans l'urne prévue à cette effet.

L'annonce du jeu s'effectue sur la page Facebook du salon @artshopping.

Pour jouer, les participants doivent simplement venir en visite sur le salon Art Shopping au Palais des Congrès Atlantia.

L'annonce du gagnant sera effectuée le 31 mai 2019 à 19h sur la page Facebook du salon @artshopping. Le gagnant se verra recevoir son lot de la part de l'organisateur du salon, GEM ART, directement sur site.

2 lots à gagner offerts par le groupe Barrière ressort la Baule et Art Shopping :

1 dîner pour 2 personnes au restaurant Fouquet's Barrière – La Baule – valeur : 98 € les 2 menus Fouquet's

1 entrée pour 2 personnes au « Health Club Barrière » de la Baule - valeur : 86 € les 2 entrées à l'Espace Marin de la Thalasso & Spa Barrière Le Royal

Pour jouer, les participants doivent :

- Venir en visite sur le salon Art Shopping au Palais des Congrès Atlantia
- Accepter de participer au tirage au sort (case à cocher sur le bulletin)
- Mentionner son nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone

Article 2 |

Le lot est attribué au gagnant désigné par la société organisatrice et ne peut être cédé ou transféré à un tiers sans l'accord préalable de la société organisatrice.

En aucun cas le lot mis en jeu ne pourra donner lieu à un échange contre espèces ou contre un autre lot d'un montant équivalent.

La société organisatrice se réserve le droit en cas de force majeure ou pour des raisons indépendantes de sa volonté, de modifier les dotations et de les remplacer par d'autres de valeur équivalente et de même nature. Cette substitution ne pourra donner lieu à aucun remboursement du gagnant ni à aucune contestation.

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le gagnant ne pourrait recevoir ou utiliser la dotation pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice.

La société organisatrice ne saurait par ailleurs encourir aucune responsabilité en cas de survenance d'un élément de force majeure (grèves, intempéries...) qui empêcherait le déroulement de l'opération.

Article 3 |

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations nominatives les concernant collectées dans le cadre du jeu. Ils disposent en outre d'un droit d'opposition quant à la collecte de leurs données personnelles.

Ce droit peut être exercé par le participant sur simple demande à : GEM ART 15, rue de l'abbé Grégoire 75006 Paris.

La société organisatrice se réserve la possibilité d'utiliser le nom, le prénom et la photographie du gagnant à des fins publicitaires, de relations publiques ou dans sa communication et celle

de ses partenaires, sans que cette utilisation puisse faire l'objet d'une quelconque rémunération ou contrepartie autre que celle du cadeau gagné.

Article 4 |

Le règlement complet, déposé auprès de la SELARL VEYRAC GIGOUT DESCHAMPS CARDIN

GEAIRON Huissiers de Justice Associés, 28 Boulevard Albert 1er 44600 SAINT NAZAIRE, pourra être obtenu sur simple demande en écrivant à Jeu salon Art Shopping – SPL Atlantia CS 50230 – 44505 LA BAULE cedex.

Le règlement complet est disponible en ligne sur le site internet de l'huissier de justice www.huissier-de-justice-saint-nazaire.fr

Fait à Paris , le 20 mai 2019

Myriam ANNONAY CASTANET

Directrice ART Shopping

SELARL VEYRAC-GIGOUT
DESCHAMPS-CARDIN-GEAIRON
Huissiers de Justice Associés
28, Bd Albert 1er
44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 19 06 77
254, Av. de Mindin
44250 ST-BREVIN-LES-PINS
02 40 19 06 77

GEM ART
SA au capital de 2000 €
RCS : 493 334 7242 RCS PARIS
15, Rue de l'Abbé Grégoire
75006 PARIS